

Cette déclaration est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042. Pour la remplir, aidez-vous de la notice. Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

– Déclaration des revenus fonciers

– Contribution sur les revenus locatifs (CRL)

Revenus de 2005

Si certains de vos immeubles sont :

- possédés en nue-propriété,
- classés monuments historiques,
- situés dans un secteur sauvegardé ou assimilé,
- situés dans une zone franche urbaine,

ou si vous possédez des parts de sociétés immobilières propriétaires de tels immeubles, vous devez remplir, **pour l'ensemble de vos revenus fonciers**, une déclaration n° 2044 spéciale. Si vous avez opté pour la déduction au titre de l'amortissement des logements neufs (dispositifs « Robien et assimilés », « Besson » ou « Périssol »), cette déclaration spéciale est également nécessaire.

Vous n'avez pas à remplir cette déclaration si le montant des revenus fonciers bruts perçus en 2005 par votre foyer fiscal n'excède pas 15 000 € et si vous ne possédez que des propriétés ordinaires. Vous relevez, en effet, de plein droit du régime du micro foncier. Vous pouvez toutefois opter pour le régime réel des revenus fonciers en déposant cette déclaration (voir notice).

100 Désignation du déclarant

Nom et prénoms

M THOMAS THIBAULT

Adresse complète du domicile

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

110 Parts de sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés

Propriétés rurales et urbaines

Option 40 % (Besson ancien) Option 60 % (Lienemann)

Nom et adresse des sociétés

	Option 40 % (Besson ancien)	Option 60 % (Lienemann)	Nom et adresse des sociétés
Immeuble 1*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SCI Michel THOMAS 67 bd Exelmans 75016 PARIS
Immeuble 2*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 3*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 4*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 5*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 6*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Immeuble 1*	Immeuble 2*	Immeuble 3*	Immeuble 4*	Immeuble 5*	Immeuble 6*		
111 Revenus bruts	128581						A	128581
112 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunts)	25861						B	25861
113 Intérêts d'emprunts							C	
114 Bénéfice (+) ou déficit (-)	102720						D	102720

115 Total de chaque ligne, à reporter page 4

* ou groupe d'immeubles de même nature ayant le même régime d'imposition.

120 Signature

Datez et signez ci-contre

Propriétés rurales et urbaines

200 Caractéristiques des propriétés (cochez les cases qui correspondent à votre cas)

	Dispositifs		Adresse (numéro et rue, commune et code postal)
	Besson 40 %	Lienemann 60 %	
Immeuble 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29 rue de la Cure d'Air 91400 ORSAY
Immeuble 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Immeuble 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Immeuble 1

Nombre de locaux

Nombre de locaux
soumis à la CRL
(remplissez la ligne 260)

Immeuble 2

Nombre de locaux

Nombre de locaux
soumis à la CRL
(remplissez la ligne 260)

Immeuble 3

Nombre de locaux

Nombre de locaux
soumis à la CRL
(remplissez la ligne 260)

210 Recettes

Immeubles donnés en location

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés	4950		
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires			
213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance)			

Immeubles dont vous vous réservez la jouissance

214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance			
215 Total des recettes : lignes 211 à 214	4950		

220 Frais et charges

221 Déduction forfaitaire pour frais divers : 6 %, 14 %, 15 %, 24 %, 25 %, 40 %, 50 % ou 60 % de la ligne 215	693		
222 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire			
223 Indemnités d'éviction, frais de relogement			
224 Frais réels de gérance et de rémunération des concierges			
225 Primes d'assurances (des immeubles ruraux, pour risque de loyers impayés)			
226 Dépenses d'amélioration, de réparation et d'entretien (remplir également la rubrique 400)			
227 Taxes foncières, taxes annexes de 2005, CRL payée en 2005 (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : voir notice)	94		
Immeubles en copropriété (uniquement pour les propriétaires bailleurs)			
228 Provisions pour charges payées en 2005			
229 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de en 2004			
230 Total des frais et charges : lignes 221 à 228 – ligne 229	787		

240 Intérêts d'emprunt (remplir également la rubrique 410)

250 Revenus fonciers taxables

251 Ligne 215 – ligne 230 – ligne 240	4163		
252 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)			
253 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 251 + ligne 252	4163		

260 Recettes des locaux soumis à la CRL : reportez le total des lignes 211 à 213 pour chaque local soumis à la CRL

260 Recettes des locaux soumis à la CRL : reportez le total des lignes 211 à 213 pour chaque local soumis à la CRL	4950		
--	------	--	--

Descriptif des frais

400 Paiement des travaux

N° de l'immeuble et nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Montant
.....
.....
.....

410 Intérêts d'emprunts

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI), nom et adresse de l'organisme prêteur	Date du prêt	Intérêts versés
.....
.....
.....

Calcul du résultat foncier, répartition du déficit

420 **Résultat** : Bénéfice ou déficit total : case D + case I En cas de bénéfice,
106883 € *reportez ce montant case BA, • 4 de votre déclaration n° 2042*

Continuez les calculs ci-dessous (lignes 430 à 441) uniquement en cas de déficit

430 Déficit de l'année : calcul de répartition

431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H	€	
432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G	€	
433 Total des autres frais et charges : case B + case F	€	
434 <i>Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431</i>			
435 Report de la ligne 433 dans la limite de 10 700 €	€	À reporter case BC, • 4 de votre déclaration n° 2042
436 Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 €	€	
437 Report de la différence : ligne 432 – ligne 431	€	
438 Total : ligne 436 + ligne 437	€	À reporter case BB, • 4 de votre déclaration n° 2042
439 <i>Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431</i>			
440 Report de la ligne 420 dans la limite de 10 700 €	€	À reporter case BC, • 4 de votre déclaration n° 2042
441 Report de la ligne 420 : montant dépassant 10 700 €	€	À reporter case BB, • 4 de votre déclaration n° 2042

450 Déficits antérieurs restant à imputer

Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la part des déficits non encore imputés sur vos revenus fonciers antérieurs

Années	Déficits rural et urbain non imputés au 31/12/2004	Si vous avez déclaré un bénéfice en ligne 420,* imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens	Déficits restant à reporter au 31/12/2005
	(Colonne A)	(Colonne B)	(Colonne C = A – B)
1995 € €	XXXXXXXXXXXXXX
1996 € € €
1997 € € €
1998 € € €
1999 € € €
2000 € € €
2001 € € €
2002 € € €
2003 € € €
2004 € € €
2005	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX €
451 Montant total des déficits antérieurs non encore imputés au 31 décembre 2004 €		À reporter case BD, • 4 de votre déclaration n° 2042

* (et/ou un revenu foncier exceptionnel ou différé déclaré en ligne 0XX de votre déclaration de revenus n° 2042)

460 Calcul des recettes nettes soumises à la CRL

461 Recettes nettes soumises à la CRL
(case J) 4950 € *À reporter case BL, • 4 de votre déclaration n° 2042*

470 Vente ou abandon de la location d'un immeuble

En cas de vente ou de cessation de la location, en 2005, d'un immeuble (ou de cession de parts de sociétés immobilières) ayant donné lieu à un déficit imputable sur votre revenu global au cours de l'une des années 2002, 2003 ou 2004, indiquez les renseignements suivants :

Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)	Date de l'événement
.....
.....

Renseignements complémentaires à la Déclaration des revenus fonciers Revenus de 2005

110 Parts de sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés (suite)

Propriétés rurales et urbaines

	Option 40% (Besson ancien)	Option 60% (Lienemann)	Nom et adresse des sociétés				
Immeuble 7*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Immeuble 8*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Immeuble 9*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Immeuble 10*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Immeuble 11*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Immeuble 12*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
	Immeuble 7*	Immeuble 8*	Immeuble 9*	Immeuble 10*	Immeuble 11*	Immeuble 12*	
111 Revenus bruts	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	A <input type="text"/>
112 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunt)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	B <input type="text"/>
113 Intérêts d'emprunt	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	C <input type="text"/>
114 Bénéfice (+) ou déficit (-)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	D <input type="text"/>

* ou groupe d'immeubles de même nature ayant le même régime d'imposition.

Autres locataires (suite)

Immeuble 1

Nom et prénom des locataires

GIUGLANIS Davy

Nom et prénom des locataires

Immeuble 2

Nom et prénom des locataires

Nom et prénom des locataires

Immeuble 3

Nom et prénom des locataires

Nom et prénom des locataires

Immeuble 4

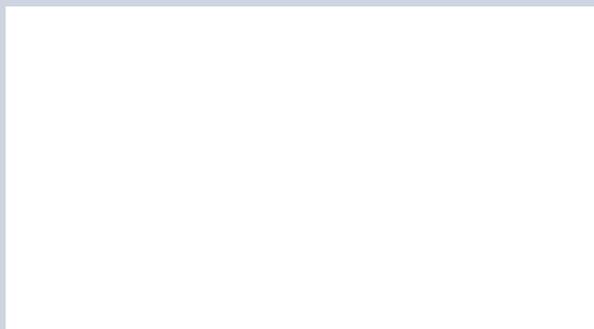
Nom et prénom des locataires

Nom et prénom des locataires

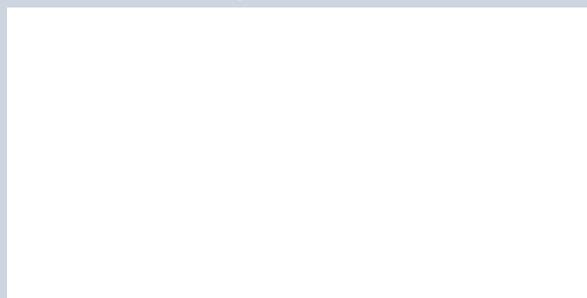
Autres locataires (suite)

Immeuble 5

Nom et prénom des locataires

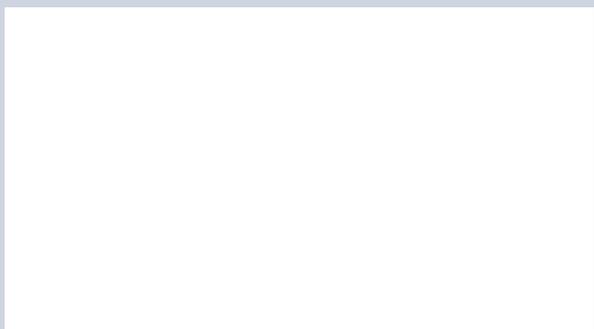


Nom et prénom des locataires

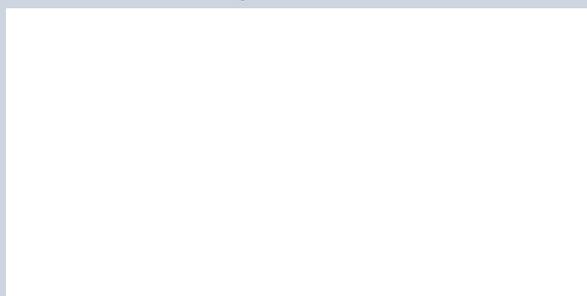


Immeuble 6

Nom et prénom des locataires

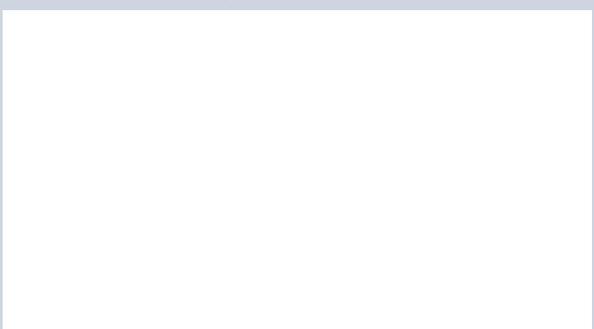


Nom et prénom des locataires

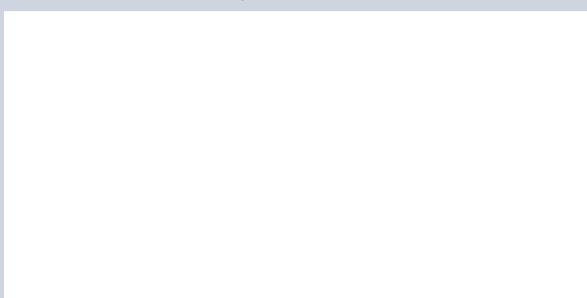


Immeuble 7

Nom et prénom des locataires

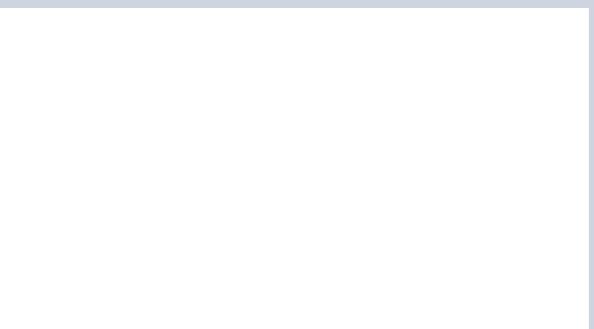


Nom et prénom des locataires

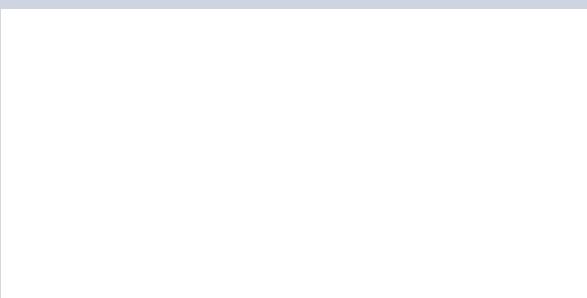


Immeuble 8

Nom et prénom des locataires



Nom et prénom des locataires



N° de l'immeuble et nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Montant

410 - Intérêts d'emprunts (suite)

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI), nom et adresse de l'organisme prêteur	Date du prêt	Intérêts versés

410 - Intérêts d'emprunts (suite)

N° de l'immeuble (ou nom de la SCI), nom et adresse de l'organisme prêteur

Date du prêt

Intérêts versés

470 - Vente ou abandon de la location d'un immeuble

Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société)

Date de l'événement